

## PLAN DE COURS

# GGR-7056 : Ville, urbanité et développement durable : enjeux et défis

NRC 85546 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-3-3

Crédit(s) : 3

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le développement durable occupe une place sans cesse grandissante dans la vie et dans l'organisation des sociétés. Intéressé par les multiples formes – culturelles, mais aussi naturelles – que prend le développement durable à l'époque contemporaine, ce séminaire cherche à examiner les rapports entre la ville et la durabilité. Il entend documenter les processus par lesquels la ville et l'urbanité participent au phénomène du développement durable. Dans ce cadre, l'approche géographique, qui constitue l'indispensable assise disciplinaire du séminaire, entre en dialogue avec les études urbaines et cherche à distinguer les enjeux, tout comme les défis, qui se posent aujourd'hui au développement durable à l'échelle de la ville.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. En fonction des directives de la santé publique et de la disponibilité des locaux, la partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	<a href="#">GHK-1324</a>	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
lundi	12h30 à 15h20		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133623>

## Coordonnées et disponibilités

Etienne Berthold

*Professeur*

ABP-3165

[etienne.berthold@ggr.ulaval.ca](mailto:etienne.berthold@ggr.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 5329

*Disponibilités*

Rendez-vous sur demande. Merci de communiquer avec moi pour obtenir un rendez-vous. Je vous répondrai rapidement.


Étienne Berthold

*Enseignant*

[etienne.berthold@ggr.ulaval.ca](mailto:etienne.berthold@ggr.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	5
Bref énoncé de problématique .....	5
Calendrier du cours .....	5
Contenu du cours .....	6
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>7</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>7</b>
Évaluation des apprentissages .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Première partie du travail .....	7
Deuxième partie du travail .....	8
Présentation orale .....	8
Examen final .....	9
Validation des lectures - séance du 13 septembre .....	9
Validation des lectures - séance du 20 septembre .....	9
Validation des lectures - séance du 27 septembre .....	10
Barème de notation .....	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	10
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	11
Absence aux examens .....	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	12
Évaluation sommative .....	12
Examen sous surveillance .....	12
Évaluation de l'enseignement .....	12
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Matériel du cours .....	12
Site web de cours .....	12
Portail thématique de la Bibliothèque .....	12
Spécifications technologiques .....	13
<b>Bibliographie</b> .....	<b>13</b>
Bibliographie .....	13

# Description du cours

---

## Introduction

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le développement durable occupe une place sans cesse grandissante dans la vie et dans l'organisation des sociétés. Intéressé par les multiples formes – culturelles, mais aussi naturelles – que prend le développement durable à l'époque contemporaine, ce séminaire cherche à examiner les rapports entre la ville et la durabilité. Il entend documenter les processus par lesquels la ville et l'urbanité participent au phénomène du développement durable. Dans ce cadre, l'approche géographique, qui constitue l'indispensable assise disciplinaire du séminaire, entre en dialogue avec les études urbaines et cherche à distinguer les enjeux, tout comme les défis, qui se posent aujourd'hui au développement durable à l'échelle de la ville.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

## Objectifs généraux

Ce cours apportera à l'étudiant-e plusieurs compétences dans trois champs majeurs du savoir :

1. Les savoirs :

1.1 La connaissance des principales approches disciplinaires et des principales théories permettant de définir la ville et l'urbain ;

1.2 La connaissance des principales approches disciplinaires et des principales théories permettant de définir le développement durable ;

1.3 La connaissance des principaux processus et des principales dynamiques par lesquels le développement durable transforme aujourd'hui la ville ;

2. Les savoir faire :

2.1 La capacité de développer un regard critique et personnel sur la ville et sur le phénomène urbain dans une perspective historique et actuelle, voire même prospective ;

2.2 La capacité de développer un regard critique et personnel sur les fondements et les impacts du développement durable à l'échelle urbaine ;

2.3 La capacité de distinguer les études urbaines et l'urbanisme en fonction de leurs fondements, de leurs articulations et de leurs finalités ;

2.4 La capacité de rendre compte d'un texte sur un mode critique ;

3. Les savoir être

3.1 La capacité d'« apprécier » le propos des pairs sur un mode critique mais constructif.

## Approche pédagogique

Ce cours correspond à un séminaire. Normalement, cette formule combine à la fois des exposés en classe et des discussions de groupe. En temps normal, le séminaire est donné en présentiel. Dans le contexte très particulier que nous traversons actuellement, le cours est donné en version hybride - distance, c'est-à-dire que nous nous retrouvons tous en ligne, le lundi de 12h30 à 15h20, selon les modalités prévues à l'horaire évidemment. Certaines séances proposent une présence facultative sur le terrain.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Bref énoncé de problématique

Depuis quelques décennies, à l'échelle internationale, la « ville » expérimente une série de transformations marquées et très significatives sur les plans socioéconomique, politique et culturel. De nouveaux courants s'imposent à elle et l'entraînent sur des chemins jusqu'alors inédits. C'est le cas du développement durable. Présent au sein de multiples sphères et champs de l'action publique, le développement durable et les orientations et actions aménagistes qu'il suscite paraissent, de plus en plus, imbriqués à la « personnalité » et à la trame de la ville contemporaine. Par-delà les bienfaits évidents qui en découlent en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, cette relation entre la ville et la durabilité doit porter à interrogation. Sous l'effet des principes du développement durable, la ville se transforme : elle renouvelle une partie de son paysage immobilier, elle cherche à optimiser divers modes de déplacement, elle se montre fascinée par les perspectives d'une gouvernance qui porterait attention au plus petit nombre, elle aspire même à revisiter les divers modes d'urbanisation qui l'ont façonnée. Sous l'effet des principes du développement durable, la ville contemporaine doit apprendre à apprivoiser de nouvelles idéologies et une nouvelle réalité normative qui ressortent des dynamiques du temps présent.

Ce cours vise à vous fournir les outils permettant de porter un regard critique sur la ville contemporaine, comme réalité économique, politique et socioculturelle, et sur les rapports qu'elle entretient avec le phénomène du développement durable. Il cherche, tout particulièrement, à identifier et à analyser les façons à partir desquelles la durabilité influence et transforme les divers aspects constitutifs de la ville. Le cours poursuit une approche qui accorde une large place à l'acquisition de connaissances théoriques et épistémologiques, mais également à la discussion et aux échanges de groupe.

## Calendrier du cours

À l'automne 2021, ce cours de trois crédits est offert en version hybride - distance sur une session régulière. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les travaux et la réalisation des évaluations est de 135 heures.

### Calendrier

Semaine	Date	Module	Activités d'apprentissage et évaluations	Échéances
1	30 août	Introduction et déroulement du cours + notions de base		
2	6 septembre	Jour férié		

3	13 septembre	Module 1		Validation des lectures 5 %
4	20 septembre	Module 2		Validation des lectures 5 %
5	27 septembre	Module 3		Validation des lectures 5 %
6	4 octobre	Visite de terrain - I		
8	18 octobre	Rencontres individuelles pour le premier rapport d'étape		
9	25 octobre	Semaine de lecture		Remise de la première partie du travail, vendredi 29 octobre, 12h.
10	1er novembre	Module 4		.
11	8 novembre	Module 5		
12	15 novembre	Visite de terrain - II		
13	22 novembre	Module 6		
14	29 novembre	Rencontres individuelles pour la présentation du travail		
15	6 décembre	Présentation des travaux		
16	13 décembre	Examen final		Remise de la deuxième partie du travail : 17 décembre, 17h

## Contenu du cours

La structure du cours se divise en 6 modules.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Introduction</a>	
<a href="#">Module 1 - L'aménagement et le développement durable : de quoi parle-t-on au juste ?</a>	
<a href="#">Module 2 - La suburbanisation et le développement durable</a>	
<a href="#">Module 3 - La ville « centre » et le développement durable</a>	
<a href="#">Module 4 - La ville durable selon le promoteur immobilier</a>	
<a href="#">Module 5 - Le citoyen et la ville durable</a>	
<a href="#">Module 6 - Et si, un jour, on devait sortir de la ville durable ?...</a>	
<a href="#">Sorties de terrain</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Première partie du travail	Dû le 29 oct. 2021 à 12h00	Individuel	20 %
Deuxième partie du travail	Dû le 17 déc. 2021 à 17h00	Individuel	30 %
Présentation orale	Dû le 6 déc. 2021 à 12h30	Individuel	15 %
Examen final	Du 13 déc. 2021 à 12h30 au 14 déc. 2021 à 12h30	Individuel	20 %
Validation des lectures - séance du 13 septembre	Du 13 sept. 2021 à 15h30 au 14 sept. 2021 à 15h30	Individuel	5 %
Validation des lectures - séance du 20 septembre	Du 20 sept. 2021 à 15h30 au 21 sept. 2021 à 15h30	Individuel	5 %
Validation des lectures - séance du 27 septembre	Du 27 sept. 2021 à 15h30 au 28 sept. 2021 à 15h30	Individuel	5 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Première partie du travail

Date de remise : 29 oct. 2021 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité de la présentation du projet en fonction des critères formulés	12
Qualité du support iconographique	4
Qualité de la recherche documentaire	4

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La première partie du travail (20%), dont la remise est attendue au plus tard le vendredi 29 octobre 2021, à 12h, sur le site du cours, consiste en un texte synthétique d'au plus 1000 mots. Ce texte aura essentiellement comme fonction de présenter le projet de développement urbain retenu en fonction des grandes caractéristiques suivantes :

- I. Informations reliées au projet en tant que tel : 1- identification du nom complet et exact du projet ; 2- identification des balises temporelles du projet (quand a-t-il émergé ? est-il toujours en vogue ?) ; 3- caractérisation de l'inscription territoriale du projet (où le projet prend-il place exactement par rapport à l'ensemble de la ville) ;
- II. Informations reliées à la conception du projet : 1- qui a été à la base de la conception du projet (s'agit-il d'un acteur individuel, d'un groupe ?) ; 2- quelles sont les caractéristiques du ou des concepteurs du projet ? ; 3- quelles ont été les principales phases de la conception du projet ? ; 4- quelles ont été les principales interactions avec les pouvoirs publics (le cas échéant) ;
- III. Informations reliées à la mise en œuvre concrète du projet : 1- quels sont les principaux jalons et les principales étapes ayant ponctué la mise en œuvre du projet ? ; 2- quels « acteurs » autres que les concepteurs ont été en contact avec les processus de mise en œuvre du projet ; 3- quelles ont été les principales interactions avec les pouvoirs publics (le cas échéant) ?.

Voir le document attaché pour tous les détails.

Fichiers à consulter :

 [GGR 7056 - Travail long, 1ère partie A21.docx](#) (20,73 Ko, déposé le 30 juil. 2021)

---

## Deuxième partie du travail

Date de remise : 17 déc. 2021 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %


Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La deuxième étape du travail long (30%) doit prendre la forme d'un rapport comportant environ 3000 mots (en sus de la bibliographie). Elle doit consister en une analyse des discours qui structurent votre projet de développement urbain. Vous devez montrer de quelle façon les principes du développement durable structurent, ou influencent grandement, votre projet de développement urbain. Pour ce faire, il faut rechercher et analyser les discours reliés au développement durable qui sont en jeu dans les différents stades de déploiement de votre projet (conception et mise en oeuvre). Il faut vous assurer de bien distinguer les discours reliés au développement durable et ceux qui ne le sont pas, mais qui sont tout de même susceptibles de structurer, ou d'influencer grandement, votre projet de développement urbain.

Fichiers à consulter :

 [La deuxième étape du travail long A21.docx](#) (18,86 Ko, déposé le 30 juil. 2021)

---

## Présentation orale



Date de remise : 6 déc. 2021 à 12h30  
Évaluation par les pairs : 6 déc. 2021 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité et clarté de l'argumentaire (présentation du projet et analyse des résultats)	7
Qualité du support iconographique et cartographique	5
Dynamisme de la présentation	3

Directives de l'évaluation :

La présentation doit durer 10 minutes, au maximum. Elle doit rendre compte de l'ensemble de votre travail sur un mode synthétique. Elle doit d'abord vous amener à présenter votre projet de développement urbain en fonction des critères définis dans le cadre de la première partie du travail. Elle doit ensuite vous amener à faire part à vos pairs du résultat de la démarche analytique contenue dans la deuxième partie du travail. La présentation doit être accompagnée d'une iconographie et d'une cartographie suffisantes.

---

## Examen final

Titre du questionnaire : [Examen final](#)

Période de disponibilité : Du 13 déc. 2021 à 12h30 au 14 déc. 2021 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives : L'examen, sous la forme d'un questionnaire, comportera trois questions théoriques (ou des mises en situation) englobant la matière des modules 1 à 5. Max : 300 mots par question.

---

## Validation des lectures - séance du 13 septembre

Titre du questionnaire : [Validation des lectures - séance du 13 septembre](#)

Période de disponibilité : Du 13 sept. 2021 à 15h30 au 14 sept. 2021 à 15h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives : Cet exercice consiste en l'écriture d'un court texte (environ 300 mots) en réponse à une question posée par le professeur en référence aux lectures se rattachant à la séance du module 1 (13 septembre).

---

## Validation des lectures - séance du 20 septembre

Titre du questionnaire : [Validation des lectures - séance du 20 septembre](#)

Période de disponibilité : Du 20 sept. 2021 à 15h30 au 21 sept. 2021 à 15h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives : Cet exercice consiste en l'écriture d'un court texte (environ 300 mots) en réponse à une question posée par le professeur en référence aux lectures se rattachant à la séance du module 2 (20 septembre).

## Validation des lectures - séance du 27 septembre

Titre du questionnaire : [Validation des lectures - séance du 27 septembre](#)  
Période de disponibilité : Du 27 sept. 2021 à 15h30 au 28 sept. 2021 à 15h30  
Tentatives : 1 tentative permise  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 5 %  
Directives : Cet exercice consiste en l'écriture d'un court texte (environ 300 mots) en réponse à une question posée par le professeur en référence aux lectures se rattachant à la séance du module 3 (27 septembre).

## Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Retard motivé : Z  
Cours non complété : E (échec)  
Note retardée par le professeur : M

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

## Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

## Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Évaluation sommative

Dans ce cours, l'évaluation sommative se traduit par un travail pratique en deux étapes, un examen en classe, un exercice de compte rendu critique, un exercice de validation des lectures et la participation en classe.

## Examen sous surveillance

### Convocation et consignes

Une convocation pour les deux examens sera disponible sur le site deux semaines avant la date prévue.

- Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires.
- Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir **en ligne, dès le début de la session**, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : [http://www.distance.ulaval.ca/lieu\\_examen](http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen)

## Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou par courriel) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Matériel didactique

---

### Matériel du cours

Tout le matériel nécessaire est disponible sur le site du cours.

### Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

## Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : [www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index\\_portails](http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails)

## Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit

## Bibliographie

---

### Bibliographie

Les modules de formation comportent des références de lecture complémentaires.